



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMISSION D'ACCÈS  
AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

**Cada**

Monsieur Jacques RUTTEN  
ADHCA  
Le Devois  
30750 SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Le Président

Paris, le 02 AOUT 2011

**Références à rappeler :** 20113077-DS

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-dessous l'avis rendu par la commission d'accès aux documents administratifs dans sa séance du 26 juillet 2011 sur votre demande. Cet avis est également adressé à l'autorité administrative que vous aviez saisie.

Avis n° 20113077-DS du 26 juillet 2011

Monsieur Jacques RUTTEN, pour le compte de l'« Association de défense des habitants contribuables de l'Aigoual (ADHCA) », a saisi la commission d'accès aux documents administratifs, par courrier enregistré à son secrétariat le 27 juin 2011, à la suite du refus opposé par le président de la communauté de communes du Pays Viganais à sa demande de copie, sous forme électronique ou papier, de la « notice de gestion des espaces naturels sensibles du département (ENSD) pour le cirque de Navacelles ».

La commission estime que ce document administratif est communicable à toute personne qui en fait la demande, en application de l'article 2 de la loi du 17 juillet 1978. Elle émet donc un avis favorable.

La commission prend note de ce que le président de la communauté de communes du Pays Viganais a indiqué à l'association qu'il n'est pas en possession du document sollicité, établi par les services du département du Gard. La commission rappelle toutefois qu'il appartient au président de la communauté de communes, en application du quatrième alinéa du même article, de transmettre la demande de communication, accompagnée du présent avis, à l'autorité administrative susceptible de détenir le document sollicité, en l'espèce le président du conseil général du Gard, et d'en aviser Monsieur Jacques RUTTEN.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président,  
Le Rapporteur général adjoint

Nicolas POLGE  
Maître des requêtes au Conseil d'Etat